

UFR Lettres et Sciences Humaines



Master SCIENCES DU LANGAGE

année 2024 – 2025

Calendrier 2024-2025 du Master Sciences du Langage

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	
septembre	09	10	11	12	13	
	16	17	18	19	20	
	23	24	25	26	27	
sept / oct	30	01	02	03	04	
octobre	07	08	09	10	11	lundi 7 octobre : début des cours du premier semestre
	14	15	16	17	18	
	21	22	23	24	25	
oct / nov	28	29	30	31	01	congés
novembre	04	05	06	07	08	
	11	12	13	14	15	
	18	19	20	21	22	
	25	26	27	28	29	
décembre	02	03	04	05	06	
	09	10	11	12	13	
	16	17	18	19	20	
	23	24	25	26	27	congés
déc / jan	30	31	01	02	03	congés
janvier	06	07	08	09	10	
	13	14	15	16	17	
	20	21	22	23	24	vendredi 24 janvier : fin du premier semestre
	27	28	29	30	31	semaine de pause
février	03	04	05	06	07	lundi 3 février : début des cours du 2 ^e semestre
	10	11	12	13	14	
	17	18	19	20	21	
mars	24	25	26	27	28	congés du 24 au 28 février
	03	04	05	06	07	
	10	11	12	13	14	
	17	18	19	20	21	
mars / avr	24	25	26	27	28	
	31	01	02	03	04	
	07	08	09	10	11	
	14	15	16	17	18	congés du 14 au 25 avril
avr / mai	21	22	23	24	25	congés du 14 au 25 avril
	28	29	30	01	02	jeudi 1 ^{er} mai férié
	05	06	07	08	09	jeudi 8 mai férié
	12	13	14	15	16	
mai	19	20	21	22	23	fin des cours du 2 ^e semestre vendredi 23 mai
	26	27	28	29	30	jeudi 29 mai férié
	02	03	04	05	06	
	09	10	11	12	13	lundi 9 juin férié
juin	16	17	18	19	20	
	23	24	25	26	27	
	30	01	02	03	04	
juin / juillet	07	08	09	10	11	
	14	15	16	17	18	lundi 14 juillet férié

Directeur du Master SCIENCES DU LANGAGE :

M. Patrick HAILLET

hailletpatrick@yahoo.fr

Directrice adjointe du Master SCIENCES DU LANGAGE, présidente du Conseil de perfectionnement de la formation :

Mme Marine DELABORDE

marine.delaborde@cyu.fr

Directeur du parcours « Recherche fondamentale et appliquée en sciences du langage » :

M. Patrick HAILLET

hailletpatrick@yahoo.fr

Directeur des parcours « Sciences du langage appliquées en contextes professionnels – AQM (Analyses Qualitatives Multimodales) » et « Sciences du langage appliquées en contextes professionnels – HNLI (Humanités Numériques : Linguistique et Informatique) » :

M. Julien LONGHI

julien.longhi@cyu.fr

Directeur des stages du Master SCIENCES DU LANGAGE :

M. Julien LONGHI

julien.longhi@cyu.fr

TRES IMPORTANT :

Si vous faites un **stage** (qu'il s'agisse du stage obligatoire du semestre 4 dans les parcours « Sciences du langage appliquées en contextes professionnels (AQM ou HNLI) » ou d'un stage facultatif – sans ECTS – aux semestres 1, 2, 3 ou 4), il est **impératif de faire signer une convention de stage** – approuvée par le directeur des stages du Master *Sciences du Langage* – **avant** le début du stage. Vous devrez fournir une attestation de la Sécurité Sociale et une attestation d'assurance « responsabilité civile ». Renseignez-vous auprès de Mme Godicheau.

Secrétariat pédagogique et inscriptions :

Madame Valérie GODICHEAU-CHABÉ

Gestionnaire pédagogique du Master *Sciences du Langage*

01 34 25 64 35

bureau 100, 1^{er} étage

valerie.godicheau@cyu.fr

SOMMAIRE :

Architecture du Master SCIENCES DU LANGAGE	pages 3 à 5
Descriptifs des séminaires	pages 5 à 9
Principaux champs de recherche des membres de l'équipe pédagogique	page 10
Modalités de contrôle des connaissances	page 11
Règlement du Master SCIENCES DU LANGAGE	page 12

MINI-GLOSSAIRE :

UE : Unité d'Enseignement

EC : Élément Constitutif d'une UE

ECTS = crédits : depuis l'introduction du système LMD (Licence-Master-Doctorat), dans les diplômes nationaux français, **chaque semestre représente 30 crédits (ECTS)**, répartis entre les UE. Sauf indication contraire, le nombre d'ECTS qui correspond à une UE (ou à un EC) constitue en même temps le **coefficient** affecté à cette UE (ou à cet EC) pour le calcul des **moyennes**. Voir la partie « Modalités de contrôle des connaissances » à la fin de ce livret, p. 11.

Pour chaque UE, l'enseignant(e) qui en est responsable (cf. pages 5 à 9) détermine le détail du contrôle des connaissances et le communique aux étudiant(e)s concerné(e)s. L'assiduité est **obligatoire**.

Architecture du Master SCIENCES DU LANGAGE

– un Master 1 « Sciences du Langage » commun (cf. p. 3) :

formation par la recherche (lexicologie, lexicographie, sémantique, pragmatique, sociolinguistique, analyse du discours...), méthodologie du travail universitaire et de la recherche scientifique, renforcement des compétences en français universitaire et en outils informatiques ;

– trois parcours au choix en Master 2 (cf. pp. 4-5) :

– parcours M2 « *Recherche fondamentale et appliquée en sciences du langage* » :

formation par la recherche (lexicologie, lexicographie, dictionnaire, sémantique, analyse du discours, approche sociolinguistique des variétés du français...) dans la perspective de la poursuite des études en doctorat (métiers de l'enseignement et de la recherche) ;

– parcours M2 « *Sciences du langage appliquées en contextes professionnels – Analyses Qualitatives Multimodales* » :

formation par la recherche (lexicologie, lexicographie, dictionnaire, sémantique, analyse du discours, sémiologie appliquée, analyse des média WEB, traitement qualitatif des données textuelles en contexte professionnel, analyse des interactions verbales en milieu professionnel, sciences humaines et technologies numériques, formation et analyse de noms de marques et de produits...) et accompagnement vers les métiers liés à l'analyse des pratiques langagières en milieu professionnel ; projet tutoré et stage de 4 semaines au minimum (RATP, secteur des cosmétiques, EDF, SNCF...).

– parcours M2 « *Sciences du langage appliquées en contextes professionnels – Humanités Numériques : Linguistique et Informatique* » :

formation par la recherche (lexicologie, lexicographie, dictionnaire, sémantique, analyse du discours, sémiologie appliquée, analyse des média WEB, traitement qualitatif des données textuelles en contexte professionnel, analyse des interactions verbales en milieu professionnel, sciences humaines et technologies numériques, formation et analyse de noms de marques et de produits...) et accompagnement vers les métiers liés à l'ingénierie linguistique et aux humanités numériques ; projet tutoré et stage de 4 semaines au minimum (laboratoire LT2D, Institut des Humanités Numériques, laboratoire ETIS...).

Débouchés professionnels :

métiers de la recherche, métiers de l'enseignement, métiers de la lexicographie, de la dictionnaire et de la documentation, métiers liés à l'analyse des pratiques langagières en milieu professionnel (démarches qualitatives, veille documentaire, analyse d'image de marque, étude de notoriété...), métiers de la sémiologie et de la communication, métiers de l'ingénierie linguistique : chef de projet en linguistique informatique, ingénieur assurance qualité linguistique, ingénieur en documentation électronique, ingénieur en édition multimédia, ingénieur en gestion de contenus pédagogiques (EAO et EAD), ingénieur terminologue, ingénieur en veille stratégique, ingénieur en traduction automatique ou semi-automatique, veilleur spécialisé en e-réputation...

Une série de visioconférences (ou une journée en présentiel) ayant pour thème « **linguistique appliquée en contextes professionnels** » est organisée tous les ans vers la fin du deuxième semestre ; les conférenciers invités, dont certains exercent dans des secteurs autres que la recherche scientifique et l'enseignement, parlent de leur expérience et interagissent avec les étudiants au sujet de leur projet professionnel.

Les UE de méthodologie et le mémoire de recherche

Pour valider les UE de méthodologie (UE 1.1.2 du S1, UE 1.2.2 du S2, UE 2.3.3 du S3), l'assiduité aux séances de méthodologie est **obligatoire**.

Au premier semestre en Master 1, la note de méthodologie (UE 1.1.2 du semestre 1) est attribuée en fonction de l'**assiduité** aux cours de méthodologie et d'un **contrôle écrit (épreuves sur table)**.

Chaque étudiant(e) en **première** année de master dépose au secrétariat pédagogique, **au plus tard le 4 février 2025**, une fiche précisant les orientations choisies – dans la perspective du mémoire de Master 2 – pour son projet personnel de recherche ; cette fiche aura été signée par l'enseignant(e) qui accepte d'en assurer l'encadrement et qui lui attribuera une note comptabilisée au titre de l'UE 1.2.2 « Méthodologie (projet de recherche) » du semestre 2.

Le travail rendu à l'enseignant(e) qui encadre le mémoire à la fin du semestre 2 doit comprendre une présentation rédigée de la problématique, le plan du mémoire de master 2, 20 à 30 pages rédigées sur un point précis de ce plan, ainsi qu'une bibliographie plus complète ; les détails sont déterminés par l'enseignant(e) qui encadre le travail.

Les étudiant(e)s admis(es) directement en **deuxième** année de master déposent au secrétariat pédagogique, **au plus tard le 14 novembre 2024**, une fiche précisant le sujet du mémoire de master 2, signée par l'enseignant(e) qui accepte d'en assurer l'encadrement et qui lui attribuera une note comptabilisée au titre de l'UE 2.3.3 « Méthodologie de la rédaction du mémoire de recherche » du semestre 3. Les détails du travail à évaluer sont déterminés par l'enseignant(e) qui encadre la rédaction du mémoire.

La note de l'UE 2.4.2 du semestre 4, « Achèvement et soutenance du mémoire », est attribuée par un jury à l'issue de la soutenance du mémoire d'une centaine de pages (interligne 1,5) hors bibliographie et annexes.

Tant en première qu'en deuxième année, l'encadrement peut être assuré par *deux* enseignants-chercheurs dont l'un au moins doit être membre de l'équipe pédagogique du Master *Sciences du Langage* – soit, au 1^{er} septembre 2024, M. Bertrand (olivier.bertrand@cyu.fr), Mme Bertucci (marie-madeleine.bertucci@cyu.fr), Mme Delaborde (marine.delaborde@cyu.fr), Mme Deloor (sandrine.deloor@cyu.fr), M. Haillet (hailletpatrick@yahoo.fr), M. Longhi (julien.longhi@cyu.fr), Mme Manuélian (helene.manuelian@cyu.fr), M. Quoy (mathias.quoy@cyu.fr), M. Rey (christophe.rey@u-cergy.fr). Les principaux champs de recherche des enseignants-chercheurs membres de l'équipe pédagogique du Master *Sciences du Langage* sont précisés à la page 10.

Architecture du Master 1 « Sciences du Langage » (parcours unique)

Master 1 SDL, semestre 1				
UE	Intitulé	Volume horaire	COEF	ECTS
1.1.1	Histoire des néologismes et des emprunts (M. Bertrand)	20 h	08	08
1.1.2	Méthodologie I (M. Haillet (coord.), Mme Delaborde, Mme Bertucci, Mme Cherbal)	46 h	08	08
1.1.3	Un séminaire à choisir parmi : Théories linguistiques et description de pratiques discursives (M. Haillet) Sens et référence (Mme Manuélian) Pratiques langagières générationnelles contemporaines (Mme Bertucci) Argumentation et analyse critique (Mme Cherbal)	20 h	06	06
1.1.4	Un séminaire (autre que celui choisi au titre de l'UE 1.1.3) à choisir parmi : Théories linguistiques et description de pratiques discursives (M. Haillet) Sens et référence (Mme Manuélian) Pratiques langagières générationnelles contemporaines (Mme Bertucci) Argumentation et analyse critique (Mme Cherbal)	20 h	06	06
1.1.5	Anglais ou Espagnol ou Latin	15 h	02	02
	Stage facultatif (sans ECTS)		00	00

Master 1 SDL, semestre 2				
UE	Intitulé	Volume horaire	COEF	ECTS
1.2.1	Ingénierie des langues : enjeux scientifiques (Mme Manuélian)	20 h	08	08
1.2.2	Méthodologie II (M. Haillet (coord.), Mme Delaborde, Mme Cherbal, directrices et directeurs de recherche)	36 h	08	08
1.2.3	Un séminaire à choisir parmi : Linguistique et analyse du discours (M. Haillet) Principes de sémantique lexicale (M. Haillet) Didactique du français dans l'espace francophone en contextes plurilingues (Mme Bertucci) Discours politiques, reprises citoyennes et reprises médiatiques (M. Longhi)	20 h	06	06
1.2.4	Un séminaire (autre que celui choisi au titre de l'UE 1.2.3) à choisir parmi : Linguistique et analyse du discours (M. Haillet) Principes de sémantique lexicale (M. Haillet) Didactique du français dans l'espace francophone en contextes plurilingues (Mme Bertucci) Discours politiques, reprises citoyennes et reprises médiatiques (M. Longhi)	20 h	06	06
1.2.5	Anglais ou Espagnol ou Latin	15 h	02	02
	Stage facultatif (sans ECTS)		00	00

Master 2 SDL – trois parcours au choix

Master 2 SDL – parcours « Recherche fondamentale et appliquée en sciences du langage », semestre S 3				
UE	Intitulé	Volume horaire	COEF	ECTS
2.3.1	Lexicographie et dictionnaire (M. Rey)	20 h	10	10
2.3.2	Projet professionnel et bilan de compétences (Mme Korber / Mme Tarditi)	10 h	01	01
2.3.3	Méthodologie de la rédaction du mémoire (M. Haillet ; directrices / directeurs de recherche)	22 h	07	07
2.3.4	Un séminaire (non encore validé précédemment) à choisir parmi : Théories linguistiques et description de pratiques discursives (M. Haillet) Sens et référence (Mme Manuélian) Pratiques langagières générationnelles contemporaines (Mme Bertucci) Argumentation et analyse critique (Mme Cherbal)	20 h	10	10
2.3.5	Anglais ou Espagnol ou Latin	15 h	02	02
	Stage facultatif (sans ECTS)		00	00

Master 2 SDL – parcours « Recherche fondamentale et appliquée en sciences du langage », semestre S 4				
UE	Intitulé	Volume horaire	COEF	ECTS
2.4.1	Descriptions du sens et traitement automatique des langues (M. Rey)	14 h	07	07
2.4.2	Achèvement et soutenance du mémoire de recherche		15	15
2.4.3	Un séminaire (non encore validé précédemment) à choisir parmi : Linguistique et analyse du discours (M. Haillet) Principes de sémantique lexicale (M. Haillet) Didactique du français dans l'espace francophone en contextes plurilingues (Mme Bertucci) Discours politiques, reprises citoyennes et reprises médiatiques (M. Longhi)	20 h	08	08

Master 2 SDL – parcours « SDL appliquées en contextes professionnels – AQM », semestre S 3				
UE	Intitulé	Volume horaire	COEF	ECTS
2.3.1	Lexicographie et dictionnaire (M. Rey)	20 h	05	05
2.3.2	Projet professionnel et bilan de compétences (Mme Korber / Mme Tarditi)	10 h	01	01
2.3.3	Méthodologie de la rédaction du mémoire (M. Haillet ; directrices / directeurs de recherche)	22 h	05	05
2.3.4	Sémiologie appliquée (Mme Cherbal)	10 h	03	03
2.3.5	Analyse des médias WEB et pratiques d'entreprise (Mme Cherbal)	10 h	03	03
2.3.6	Traitement qualitatif des données textuelles en contexte professionnel (Mme Delaborde)	20 h	06	06
2.3.7	Projet tutoré : méthodologie et objectifs (M. Longhi)	10 h	01	01
2.3.8	Un séminaire (non encore validé précédemment) à choisir parmi : Théories linguistiques et description de pratiques discursives (M. Haillet) Sens et référence (Mme Manuélian) Pratiques langagières générationnelles contemporaines (Mme Bertucci) Argumentation et analyse critique (Mme Cherbal)	20 h	05	05
2.3.9	Anglais ou Espagnol ou Latin	15 h	01	01
	Stage facultatif (sans ECTS)		00	00

Master 2 SDL – parcours « SDL appliquées en contextes professionnels – AQM », semestre S 4				
UE	Intitulé	Volume horaire	COEF	ECTS
2.4.1	Descriptions du sens et traitement automatique des langues (M. Rey)	14 h	04	04
2.4.2	Achèvement et soutenance du mémoire de recherche		06	06
2.4.3	Projet tutoré et stage en entreprise (quatre semaines au minimum) – M. Longhi (coord.)	06 h	04	04
2.4.4	Analyse des interactions verbales en milieu professionnel (Mme Cherbal)	10 h	03	03
2.4.5	Sémiologie, discours et analyse des sentiments (Mme Cherbal)	10 h	03	03
2.4.6	Sciences humaines et technologies numériques (M. Longhi)	20 h	06	06
2.4.7	Un séminaire (non encore validé précédemment) à choisir parmi : Linguistique et analyse du discours (M. Haillet) Principes de sémantique lexicale (M. Haillet) Didactique du français dans l'espace francophone en contextes plurilingues (Mme Bertucci) Discours politiques, reprises citoyennes et reprises médiatiques (M. Longhi)	20 h	04	04

Master 2 SDL – parcours « SDL appliquées en contextes professionnels – HNLI », semestre S 3				
UE	Intitulé	Volume horaire	COEF	ECTS
2.3.1	Lexicographie et dictionnaire (M. Rey)	20 h	04	04
2.3.2	Projet professionnel et bilan de compétences (Mme Korber / Mme Tarditi)	10 h	01	01
2.3.3	Méthodologie de la rédaction du mémoire (M. Haillet ; directrices / directeurs de recherche)	22 h	03	03
2.3.4	Sémiologie appliquée (Mme Cherbal)	10 h	02	02
2.3.5	Analyse des médias WEB et pratiques d'entreprise (Mme Cherbal)	10 h	02	02
2.3.6	Traitement qualitatif des données textuelles en contexte professionnel (Mme Delaborde)	20 h	04	04
2.3.7	Introduction aux humanités numériques (M. Rey)	20 h	04	04
2.3.8	Constitution et structuration de bases de données (M. Quoy)	20 h	04	04
2.3.9	Projet tutoré : méthodologie et objectifs (M. Longhi)	10 h	01	01
2.3.10	Un séminaire (non encore validé précédemment) à choisir parmi : Théories linguistiques et description de pratiques discursives (M. Haillet) Sens et référence (Mme Manuélian) Pratiques langagières générationnelles contemporaines (Mme Bertucci) Argumentation et analyse critique (Mme Cherbal)	20 h	04	04
2.3.11	Anglais ou Espagnol ou Latin	15 h	01	01
	Stage facultatif (sans ECTS)		00	00

Master 2 SDL – parcours « SDL appliquées en contextes professionnels – HNLI », semestre S 4				
UE	Intitulé	Volume horaire	COEF	ECTS
2.4.1	Descriptions du sens et traitement automatique des langues (Mme Manuélian, M. Rey)	14 h	03	03
2.4.2	Achèvement et soutenance du mémoire de recherche		05	05
2.4.3	Projet tutoré et stage en entreprise (quatre semaines au minimum) – M. Longhi (coord.)	06 h	04	04
2.4.4	Analyse des interactions verbales en milieu professionnel (Mme Cherbal)	10 h	02	02
2.4.5	Sémiologie, discours et analyse des sentiments (Mme Cherbal)	10 h	02	02
2.4.6	Sciences humaines et technologies numériques (M. Longhi)	20 h	04	04
2.4.7	Constitution et exploitation de corpus numériques (Mme Delaborde)	20 h	04	04
2.4.8	Algorithmie et intelligence artificielle (Mme Delaborde)	20 h	04	04
2.4.9	Un séminaire (non encore validé précédemment) à choisir parmi : Linguistique et analyse du discours (M. Haillet) Principes de sémantique lexicale (M. Haillet) Didactique du français dans l'espace francophone en contextes plurilingues (Mme Bertucci) Discours politiques, reprises citoyennes et reprises médiatiques (M. Longhi)	20 h	02	02

Descriptifs des séminaires du master SCIENCES DU LANGAGE – année 2024-2025

Master 1 SCIENCES DU LANGAGE (parcours unique)

Semestre 1

UE 1.1.1. Histoire des néologismes et des emprunts (M. Bertrand)

La langue française est le fruit d'un millénaire de contacts linguistiques. Ce séminaire étudie l'apport lexical que le français a connu au contact de nombreuses langues, depuis le moyen âge jusqu'à la période moderne. Nous analyserons l'émergence des néologismes dans la langue à partir de l'étude des interactions entre le français et le latin, l'allemand, le gaulois, l'espagnol, l'anglais, le grec, etc. Comment et à quelle époque ces langues ont nourri le lexique français que nous pratiquons aujourd'hui ? Plus largement, nous analyserons le processus de néologie à travers l'histoire de la langue française.

UE 1.1.2. Méthodologie I (M. Haillet, Mme Delaborde, Mme Bertucci, Mme Cherbal)

Techniques rédactionnelles, recherches documentaires, technologies numériques I, élaboration d'un projet de recherche en sciences du langage.

UE 1.1.3. Un séminaire à choisir parmi les quatre suivants :

Théories linguistiques et description de pratiques discursives (M. Haillet)

Etude de plusieurs modèles linguistiques récents qui renouvellent assez radicalement la description – ainsi que l'explication – de la manière dont fonctionne le français contemporain, et qui permettent d'appréhender la « logique » interne qui caractérise tout système linguistique.

Sens et référence (Mme Manuélian)

Ce cours porte sur les expressions référentielles, c'est-à-dire sur les expressions qui désignent des objets ou des personnages (réels ou fictifs). Nous verrons quels sont les moyens linguistiques à notre disposition pour référer à un objet en première mention ou en mention subséquente. Nous étudierons plus particulièrement le choix des déterminants dans les groupes nominaux référentiels. Les notions centrales de ce cours sont la *référence*, la *coréférence* et l'*anaphore*.

Pratiques langagières générationnelles contemporaines (Mme Bertucci)

Après avoir défini la notion de pratiques langagières d'un point de vue sociolinguistique, le séminaire s'intéressera aux usages contemporains du français à partir des caractéristiques générationnelles, sociales, culturelles ou

ethniques des locuteurs dans une perspective variationniste. Il alternera mises au point théoriques, études de cas et propositions méthodologiques.

Argumentation et analyse critique (Mme Cherbal)

Pour mieux détecter les mécanismes d'influence propres à la langue, le séminaire mettra en évidence les « piliers » sémantiques de l'argumentation : d'un côté, l'orientation et la contrainte exercées par certains termes sur le discours et la communication ; de l'autre, l'implicite et la dissimulation qui rendent absolument nécessaires un travail d'interprétation méticuleux sur la signification des énoncés réels.

A partir d'exemples issus de la vie quotidienne, des médias, des réseaux sociaux et de la littérature, le but du séminaire sera de mettre à jour cette dimension argumentative fondamentale de la langue dans des situations énonciatives variées, tout en éveillant l'esprit analytique et critique des étudiants face à tout type de discours.

UE 1.1.4. Un séminaire à choisir (autre que celui choisi au titre de l'UE 1.1.3) parmi les quatre suivants :

Théories linguistiques et description de pratiques discursives (M. Haillet)

Sens et référence (Mme Manuélian)

Pratiques langagières générationnelles contemporaines (Mme Bertucci)

Argumentation et analyse critique (Mme Cherbal)

UE 1.1.5. Cours de langue – un à choisir parmi les trois suivants :

Anglais (niveau 1 / niveau 2) / Espagnol / Latin

Semestre 2

UE 1.2.1. Ingénierie des langues : enjeux scientifiques (Mme Manuélian)

Après avoir retracé l'histoire des industries de la langue, de leurs racines dans l'antiquité à nos jours, nous nous pencherons sur les enjeux scientifiques et sociaux du traitement automatique des langues et des industries de la langue en général. Nous aborderons ce que sont les humanités numériques et nous réfléchirons à ce qu'elles signifient pour le monde d'aujourd'hui.

UE 1.2.2. Méthodologie II (M. Haillet, Mme Delaborde, Mme Cherbal + directrices/directeurs de recherche)

Méthodologie de la recherche en sciences du langage, perfectionnement en expression écrite, technologies numériques II, travail individuel : élaboration du projet personnel de recherche à évaluer par l'encadrant(e) à la fin du semestre 2 (cf. pages 2-3 *supra*).

UE 1.2.3. Un séminaire à choisir parmi les quatre suivants :

Linguistique et analyse du discours (M. Haillet)

Etude de plusieurs cadres théoriques (polyphonie, « argumentation dans la langue », « linguistique des représentations discursives »...) permettant d'appréhender diverses stratégies discursives – en accordant une attention particulière à la manière dont se manifeste, le cas échéant, l'attitude du locuteur à l'égard de tel ou tel point de vue représenté par son discours.

Principes de sémantique lexicale (M. Haillet)

La structuration du lexique, ainsi que les relations de synonymie et d'antonymie seront abordées dans la perspective de la « théorie des stéréotypes lexicaux » ; on s'attachera à montrer comment cette théorie s'articule avec d'autres modèles théoriques récents en sémantique, et comment elle permet de décrire la généricité, les anaphores dites « associatives » et quelques phénomènes liés au figement lexical.

Didactique du français dans l'espace francophone en contextes plurilingues (Mme Bertucci)

Le séminaire commencera par définir les notions de didactique générale nécessaires à la compréhension des problèmes posés par l'enseignement du français en situations plurilingues. Il proposera ensuite des études de cas en contextes francophones. Centré sur la notion de français langue seconde et de scolarisation, il interroge les catégories traditionnelles pour mettre en évidence les enjeux des situations plurilingues contemporaines.

Discours politiques, reprises citoyennes et reprises médiatiques (M. Longhi)

Dans ce séminaire, nous souhaitons présenter une méthode d'analyse de corpus qui s'appuie sur la variation et la comparaison des formes d'expression, des genres de discours, et des institutions de sens, pour repérer les spécificités sémantiques et les caractérisations formelles des discours politiques. La variation des institutions de sens est alors un moyen de rejoindre le projet d'une sémantique discursive, fondateur en analyse du discours, en l'étayant par des apports liés à la linguistique de corpus et à la pragmatique linguistique. L'ouverture de ces discours au numérique permet également d'en observer les mutations. Pour cela, nous présenterons l'analyse de discours relatifs à des événements précis, étudiés en tant que « moments discursifs » (Moirand 2007), pour saisir le plus largement possible les discours politiques qui construisent la représentation d'un événement, et ses reprises médiatiques et citoyennes qui en stabilisent ou en modifient la perception.

UE 1.2.4. Un séminaire à choisir (autre que celui choisi au titre de l'UE 1.2.3) parmi les quatre suivants :

Linguistique et analyse du discours (M. Haillet)

Principes de sémantique lexicale (M. Haillet)

Didactique du français dans l'espace francophone en contextes plurilingues (Mme Bertucci)

Discours politiques, reprises citoyennes et reprises médiatiques (M. Longhi)

UE 1.2.5. Cours de langue – un à choisir parmi les trois suivants :

Anglais (niveau 1 / niveau 2) / Espagnol / Latin

Master 2 SCIENCES DU LANGAGE

parcours *Recherche fondamentale et appliquée en sciences du langage*

Semestre 3

UE 2.3.1. Lexicographie et dictionnaire (M. Rey)

La lexicographie représente la phase de recherche scientifique dans le domaine du lexique à décrire, la dictionnaire représente toutes les contraintes éditoriales correspondant à l'élaboration d'un dictionnaire. En partant d'exemples concrets et d'exercices d'application, ce séminaire sera consacré à la mise en relief des transferts nécessaires des travaux de recherche à leur mise en application. Comment s'élabore un dictionnaire, du projet à la diffusion, en passant par la rédaction avec un partage des tâches, ce seront là autant de questions théoriques et méthodologiques, d'une part, et de problèmes concrets, d'autre part, qui feront l'objet de nos analyses.

UE 2.3.2. Projet professionnel et bilan de compétences (Mme Korber / Mme Tarditi)

Formation spécifique destinée à accompagner les étudiant(e)s du Master 2 SDL dans la construction de leur projet professionnel et à identifier les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir, en intégrant leur projet de formation. La pédagogie utilisée pour cette formation est issue de la pratique professionnelle du bilan de compétences et s'inscrit dans une pédagogie fortement inductive. Les étudiant(e)s devront réaliser un travail personnel entre chacune des séances (en bénéficiant d'un accompagnement individuel intersession) et rendre obligatoirement un rapport écrit explicitant leur(s) projet(s) professionnel(s), les différents facteurs à la base du choix professionnel, les plans d'action inhérents à la mise en œuvre des projets. Quatre séances ; bilan professionnel et personnel, élaboration du projet professionnel, mise en œuvre du projet, plan d'action.

UE 2.3.3. Méthodologie III : rédaction du mémoire de recherche (M. Haillet ; directrices / directeurs de recherche)

UE 2.3.4. Un séminaire à choisir (non encore validé précédemment) parmi les quatre suivants :

Théories linguistiques et description de pratiques discursives (M. Haillet)

Etude de plusieurs modèles linguistiques récents qui renouvellent assez radicalement la description – ainsi que l'explication – de la manière dont fonctionne le français contemporain, et qui permettent d'appréhender la « logique » interne qui caractérise tout système linguistique.

Sens et référence (Mme Manuélian)

Ce cours porte sur les expressions référentielles, c'est-à-dire sur les expressions qui désignent des objets ou des personnages (réels ou fictifs). Nous verrons quels sont les moyens linguistiques à notre disposition pour référer à un objet en première mention ou en mention subséquente. Nous étudierons plus particulièrement le choix des déterminants dans les groupes nominaux référentiels. Les notions centrales de ce cours sont la *référence*, la *coréférence* et l'*anaphore*.

Pratiques langagières générationnelles contemporaines (Mme Bertucci)

Après avoir défini la notion de pratiques langagières d'un point de vue sociolinguistique, le séminaire s'intéressera aux usages contemporains du français à partir des caractéristiques générationnelles, sociales, culturelles ou ethniques des locuteurs dans une perspective variationniste. Il alternera mises au point théoriques, études de cas et propositions méthodologiques.

Argumentation et analyse critique (Mme Cherbal)

Pour mieux détecter les mécanismes d'influence propres à la langue, le séminaire mettra en évidence les « piliers » sémantiques de l'argumentation : d'un côté, l'orientation et la contrainte exercées par certains termes sur le discours et la communication ; de l'autre, l'implicite et la dissimulation qui rendent absolument nécessaires un travail d'interprétation méticuleux sur la signification des énoncés réels.

À partir d'exemples issus de la vie quotidienne, des médias, des réseaux sociaux et de la littérature, le but du séminaire sera de mettre à jour cette dimension argumentative fondamentale de la langue dans des situations énonciatives variées, tout en éveillant l'esprit analytique et critique des étudiants face à tout type de discours.

UE 2.3.5. Cours de langue – un à choisir parmi les trois suivants :

Anglais (niveau 1 / niveau 2) / Espagnol / Latin

Semestre 4

UE 2.4.1. Description du sens et traitement automatique des langues (M. Rey)

Elaborer un dictionnaire comme le *Petit Larousse illustré*, le *Petit Robert* ou le *Dictionnaire de l'Académie française* passe aujourd'hui impérativement par les outils informatiques, qu'il s'agisse de la recherche préalable, de la rédaction ou de la saisie éditoriale. Il en va de même pour les dictionnaires bilingues. Nous ferons le lien entre les outils informatiques et les outils linguistiques permettant la rédaction de dictionnaires.

UE 2.4.2. Achèvement et soutenance du mémoire de recherche

UE 2.4.3. Un séminaire à choisir (non encore validé précédemment) parmi les quatre suivants :

Linguistique et analyse du discours (M. Haillet)

Etude de plusieurs cadres théoriques (polyphonie, « argumentation dans la langue », « linguistique des représentations discursives »...) permettant d'appréhender diverses stratégies discursives – en accordant une attention particulière à la manière dont se manifeste, le cas échéant, l'attitude du locuteur à l'égard de tel ou tel point de vue représenté par son discours.

Principes de sémantique lexicale (M. Haillet)

La structuration du lexique, ainsi que les relations de synonymie et d'antonymie seront abordées dans la perspective de la « théorie des stéréotypes lexicaux » ; on s'attachera à montrer comment cette théorie s'articule avec d'autres modèles théoriques récents en sémantique, et comment elle permet de décrire la généralité, les anaphores dites « associatives » et quelques phénomènes liés au figement lexical.

Didactique du français dans l'espace francophone en contextes plurilingues (Mme Bertucci)

Le séminaire commencera par définir les notions de didactique générale nécessaires à la compréhension des problèmes posés par l'enseignement du français en situations plurilingues. Il proposera ensuite des études de cas en contextes francophones. Centré sur la notion de français langue seconde et de scolarisation, il interroge les catégories traditionnelles pour mettre en évidence les enjeux des situations plurilingues contemporaines.

Discours politiques, reprises citoyennes et reprises médiatiques (M. Longhi)

Dans ce séminaire, nous souhaitons présenter une méthode d'analyse de corpus qui s'appuie sur la variation et la comparaison des formes d'expression, des genres de discours, et des institutions de sens, pour repérer les spécificités sémantiques et les caractérisations formelles des discours politiques. La variation des institutions de sens est alors un moyen de rejoindre le projet d'une sémantique discursive, fondateur en analyse du discours, en l'étayant par des apports liés à la linguistique de corpus et à la pragmatique linguistique. L'ouverture de ces discours au numérique permet également d'en observer les mutations. Pour cela, nous présenterons l'analyse de discours relatifs à des événements précis, étudiés en tant que « moments discursifs » (Moirand 2007), pour saisir le plus largement possible les discours politiques qui construisent la représentation d'un événement, et ses reprises médiatiques et citoyennes qui en stabilisent ou en modifient la perception.

Master 2 SCIENCES DU LANGAGE

parcours « *SDL appliquées en contextes professionnels – AQM* » (Analyses Qualitatives Multimodales)

N.B. Ne sont présentés ici que les descriptifs des UE spécifiques à ce parcours.

Semestre 3

Sémiologie appliquée (Mme Cherbal)

Après avoir défini quelques concepts clés de la sémiologie, le cours verra quels sont ses différents domaines d'applications possibles ainsi que les théories et méthodologies mises en œuvre. Il s'attachera ensuite à étudier quelques cas pratiques issus de différents domaines : communication commerciale, publicitaire, institutionnelle... L'évaluation portera sur une étude de cas dans un domaine choisi par l'étudiant en fonction de ses propres centres d'intérêts.

Analyse des médias WEB et pratiques d'entreprise (Mme Cherbal)

Cette UE prolonge l'UE de sémiologie appliquée en étudiant les nouveaux médias et leur utilisation professionnelle, des sites internet d'entreprise aux médias sociaux. Ces pratiques seront notamment envisagées à partir des concepts empruntés à la rhétorique et aux théories de l'argumentation, notamment la différenciation entre « éthos » et « logos ». L'évaluation se fera à partir d'un dossier réalisé par l'étudiant en fonction de ses propres centres d'intérêt.

Traitement qualitatif des données textuelles en contexte professionnel (Mme Delaborde)

Le traitement des données textuelles est un enjeu croissant pour les entreprises et les organisations. Il est de plus en plus nécessaire pour une structure de pouvoir donner du sens aux données textuelles qu'elle récolte. Celles-ci peuvent être recueillies sur des forums, des réseaux sociaux, des sites de vente en ligne ou encore directement à l'aide de questionnaires. Ce séminaire présente une approche à la fois quantitative et qualitative de l'analyse des données textuelles. Un projet d'étude d'avis d'utilisateurs sera l'occasion d'appliquer une méthodologie issue de la textométrie pour analyser des corpus de cas concrets.

Projet tutoré : méthodologie et objectifs (M. Longhi)

Séances de méthodologie (choix du projet, organisation, principes d'élaboration).

Semestre 4

Projet tutoré et stage en entreprise (M. Longhi)

Séances de méthodologie (élaboration du projet (suite), déroulement du stage, rédaction du rapport de stage).

Analyse des interactions verbales en milieu professionnel (Mme Cherbal)

Après avoir défini la notion d'interaction et celle d'interaction professionnelle, le cours traitera des principales approches de l'interaction en milieu professionnel et de la question des méthodes d'analyse. Plusieurs cas pratiques seront étudiés dans différents domaines : musées, centres de soins, commerces, éducation, médias sociaux. Nous interrogerons alors le rapport entre formes et espaces d'interactions. L'évaluation portera sur une analyse de cas dans un domaine choisi par l'étudiant.

Sémiologie, discours et analyse des sentiments (Mme Cherbal)

L'analyse des sentiments est actuellement un des domaines importants de l'analyse des discours et de la sémiologie interactionniste. Ce développement est lié au développement du média internet, des blogs et réseaux sociaux et à la prolifération des prises de paroles ou d'opinions qui y sont émises. Ces paroles circulantes sont à

étudier et président elles-mêmes à l'émission d'autres discours. Après avoir mis en rapport *analyse des sentiments* et *analyse des normes*, nous verrons les principales méthodes et outils d'étude possibles en faisant appel tant à l'approche sémiologique qu'à la textométrie. L'analyse des sentiments sera notamment vue à partir d'un abord lexical, syntaxique et argumentatif et envisagée en fonction des axiologies mises en œuvre. Nous aborderons également en conclusion les développements actuels d'une sémiologie des sentiments dans l'étude de l'interaction homme-machine. L'évaluation se fera à partir d'un dossier réalisé par l'étudiant.

Sciences humaines et technologies numériques (M. Longhi)

La numérisation croissante des textes et des documents offre aux sciences humaines de nouvelles possibilités pour mener des études, que ce soit en analyse des discours, littérature, histoire, sociologie, etc. En effet, une vision globale sur un recueil de textes, une œuvre, des archives, permet de faire ressortir des traits saillants, insaisissables par une analyse manuelle ou linéaire. Ces outils, complémentaires des méthodes classiques d'analyse, permettent de soulever des hypothèses, d'étayer des arguments, de dégager de grandes tendances textuelles.

Dans ce séminaire, nous mettrons en pratique le maniement de plusieurs logiciels (Tropes, DtmVic, TXM), développés en collaboration avec des linguistes, ce qui garantit une prise en compte des spécificités des sciences humaines dans l'utilisation des technologies numériques. Ils seront appliqués à des textes littéraires, journalistiques, politiques, ainsi qu'aux réseaux sociaux (Twitter et Facebook). Ces ressources étant libres et gratuitement téléchargeables, elles pourront aider les étudiants dans les divers travaux de recherches qu'ils pourront être amenés à réaliser, ainsi que leur servir dans de futurs contextes professionnels.

Master 2 SCIENCES DU LANGAGE

parcours « SDL appliquées en contextes professionnels – HNLI » (Humanités Numériques : Linguistique et Informatique)

N.B. Ne sont présentés ici que les descriptifs des UE spécifiques à ce parcours.

Semestre 3

Introduction aux humanités numériques (M. Rey)

L'interaction croissante entre les sciences humaines et sociales (SHS) et des domaines des sciences informatiques ou des sciences et techniques liées au numérique (fouille de données, intelligence artificielle, gestion des connaissances, visualisation de données...) est notable, et devient un enjeu stratégique de plus en plus fort, en lien avec l'ouverture des sources de savoirs, la mise à disposition de textes, documents, données, etc. Si « *les humanités numériques désignent un dialogue interdisciplinaire sur la dimension numérique des recherches en sciences humaines et sociales, au niveau des outils, des méthodes, des objets d'études et des modes de communication* » (Dacos et Mounier), ce cours aura pour ambition de tracer les grandes lignes de recherche et d'application des humanités numériques.

Constitution et structuration de bases de données (M. Quoy)

Les humanités numériques se proposent de mener des réflexions autour de l'interaction entre les sciences humaines et sociales (SHS) et les sciences informatiques. Pour pouvoir tirer profit des sciences informatiques dans un projet SHS, il faut savoir gérer les bases de données. Dans ce cours, nous apprendrons à constituer une base de données, à la structurer et à la requêter. Nous allons nous intéresser au modèle « entité-relation », et au langage SQL/PostgreSQL.

Semestre 4

Constitution et exploitation de corpus numériques (Mme Delaborde)

Les corpus de sciences du langage jouent un rôle fondamental en humanités numériques. Ils peuvent fournir des données réelles et structurées permettant des analyses linguistiques fines concernant le lexique, la syntaxe ou encore la phonétique par exemple. Ils jouent aussi un rôle clé dans l'entraînement des systèmes de traitement automatique des langues. Ce séminaire est consacré à la création et à l'exploitation de corpus numériques. La méthodologie enseignée en première année du Master sera reprise et étendue pour une automatisation plus poussée du traitement des corpus.

Algorithmie et intelligence artificielle (Mme Delaborde)

L'intelligence artificielle (IA) connaît actuellement des avancées significatives. La première partie de ce séminaire porte sur les concepts fondamentaux de l'IA en prenant soin de faire le tri entre le mythe et les applications réelles. Ces dernières soulèvent des questions éthiques telles que le coût environnemental de l'entraînement des gros modèles de langue par exemple ou encore les biais liés à certains systèmes. Dans la deuxième partie du séminaire, des études de cas concrets illustreront la manière dont l'IA utilise des algorithmes pour tenter de résoudre des problèmes du monde réel.

Principaux champs de recherche des membres de l'équipe pédagogique du master SCIENCES DU LANGAGE

Olivier Bertrand

olivier.bertrand@cyu.fr

Langue médiévale ; histoire de la langue française ; linguistique de l'ancien et du moyen français ; édition des textes scientifiques au moyen âge ; lexicologie historique ; grammaticalisation ; diachronie du français.

Marie-Madeleine Bertucci

marie-madeleine.bertucci@cyu.fr

Didactique et sociolinguistique. Enseignement du français et plurilinguisme notamment dans les périphéries (situations de banlieues). Politiques linguistiques-éducatives et enseignement du français en France et dans l'espace francophone. Ecole ; variation (parlers jeunes, français non normés) ; processus de construction des identités et plurilinguisme (récit de vie), sociologie des phénomènes migratoires et situations de contacts de langues.

Marine Delaborde

marine.delaborde@cyu.fr

Référence ; coréférence ; linguistique de corpus outillée ; textométrie ; traitement automatique du langage naturel.

Sandrine Deloor

sandrine.deloor@cyu.fr

Sémantique et pragmatique ; épistémologie de la sémantique (construction des observables, comparaison entre les théories) ; pragmatique intégrée ; présupposition ; opérateurs sémantico-pragmatiques ; adverbes ; linguistique contrastive français – espagnol ; linguistique appliquée à l'enseignement de l'espagnol.

Patrick Haillet

hailletpatrick@yahoo.fr

Théories linguistiques, sémantique et analyse du discours ; interprétation, ambiguïté, sens explicite et implicite ; énonciation, modalisation, polyphonie, altérité ; temporalité et aspect ; linguistique des représentations discursives ; structures de l'argumentation linguistique ; linguistique appliquée à l'enseignement du français ; linguistique générale et linguistique contrastive, comparaison de systèmes linguistiques (français/anglais, français/espagnol, français/arabe dialectal, français/berbère).

Julien Longhi

julien.longhi@cyu.fr

Analyse linguistique du discours et linguistique du texte (discours politiques et médiatiques notamment). Pragmatique linguistique, énonciation. Sémantiques linguistiques : théories argumentatives (argumentation dans la langue, théorie des topoï, théorie des blocs sémantiques) et de l'indexicalité du sens (constitution extrinsèque des référents, théorie des formes sémantiques). Linguistique de corpus (analyse de corpus textuels outillée de logiciels de textométrie ou de fouille de textes). Humanités numériques, discours numériques et/ou médiés par ordinateur, analyse linguistique des interactions sur les réseaux sociaux et dans les nouvelles formes de communication. Linguistique générale.

Hélène Manuelian

helene.manuelian@cyu.fr

Les contraintes sur l'utilisation des déterminants dans les expressions référentielles. Linguistique de corpus. Informatisation de dictionnaires.

Mathias Quoy

mathias.quoy@cyu.fr

Robotique et intelligence artificielle. Réseaux de neurones. Neurosciences computationnelles.

Christophe Rey

christophe.rey@u-cergy.fr

Métalexicographie ; lexiculture ; visions et représentations véhiculées par les dictionnaires ; évolution des discours lexicographiques ; contacts de langues dans les dictionnaires ; normes et construction des savoirs linguistiques ; métalangage grammatical ; néologie ; terminologie ; emprunts linguistiques ; grammatisation des langues ; bases de données linguistiques et patrimoniales ; outillage des langues régionales et minoritaires.

Modalités de contrôle des connaissances 2024-2025

(N.B. Voir pp. 3-5 *supra* pour les coefficients des UE)

Est-il prévu une 2^{nde} session ? : NON, « session unique »

N.B. Possibilité de valider l'UE 1.2.2 du semestre 2, l'UE 2.4.2 du semestre 4 et, pour les parcours « AQM » et « HNLI », l'UE 2.4.3 du semestre 4 (« Projet tutoré et stage en entreprise ») **en juin ou en septembre**

L'UE « Projet de recherche » du semestre 2 peut être validée en septembre (dans ce cas, note = Défaillance à la session de juin)

L'UE « Mémoire » du semestre 4 peut être validée en septembre (dans ce cas, note = Défaillance à la session de juin)

L'UE « Projet tutoré et stage en entreprise » du semestre 4 peut être validée en septembre (dans ce cas, note = Défaillance à la session de juin)

*Est-elle accessible à tous les étudiants non admis ? : **NON** (pas de 2^{nde} session)

Traitement de l'absence à une épreuve d'examen :

*Absence injustifiée en 1^{ère} session : **Défaillance**

*Absence justifiée en 1^{ère} session : **Défaillance**

*Absence injustifiée en 2^{nde} session : **Défaillance**

*Absence justifiée en 2^{nde} session : **Défaillance**

Règles particulières :

*Existe-t-il des notes-seuils pour la validation des semestres, des UE ou des EC ? **NON**

*Existe-t-il un passage conditionnel en master 2 ? : **NON**

*Existe-t-il des critères de sélection pour le passage du master 1 au master 2 : **NON**

*En cas d'absence de réussite en première ou deuxième année, le jury de la formation statue sur l'éventualité d'un redoublement concernant les étudiants du parcours qui en font la demande.

Mode d'obtention du diplôme intermédiaire de maîtrise :

Chaque semestre du master 1 doit avoir été validé : **OUI**

La moyenne du master 1 doit être supérieure ou égale à 10/20 : **OUI**

Autres conditions (notes-seuils, nombre minimum d'UE ou d'ECTS validés...) : **néant**

Mode d'obtention du diplôme terminal de master :

Chaque semestre du master 2 doit avoir été validé : **OUI**

Chaque semestre du master 1 **et** du master 2 doit avoir été validé : **OUI**

La moyenne du master 2 doit être supérieure ou égale à 10/20 : **OUI**

La moyenne du master 1 **et** du master 2 doit être supérieure ou égale à 10/20 : **OUI**

Autres conditions (notes-seuils, nombre minimum d'UE ou d'ECTS validés...) : **néant**

Y a-t-il compensation entre semestres ? : NON

Mode d'attribution de la mention du diplôme :

*Maîtrise : la mention attribuée résulte de la moyenne du master 1 : **OUI**

*Master : -La mention attribuée résulte de la moyenne du master 2 : **NON**

-La mention attribuée résulte de la moyenne du master 1 **et** du master 2 : **OUI**

*Y a-t-il prise en compte des notes des semestres accomplis :

-A l'étranger, dans le cadre des échanges internationaux ? : **OUI**

-Dans un autre établissement français d'enseignement supérieur ? : **OUI**

Seuils des mentions attribuées :

*Mention « Passable » : 10/20 =< Note < 12/20

*Mention « Assez Bien » : 12/20 =< Note < 14/20

*Mention « Bien » : 14/20 =< Note < 16/20

*Mention « Très Bien » : Note >= 16/20

Règlement du Master SCIENCES DU LANGAGE

Les téléphones portables doivent être éteints et rangés pendant les cours. Ils ne doivent pas se trouver sur les tables ni être manipulés pendant les cours.

Sauf cours d'informatique ou autorisation explicite de l'enseignant(e) dans d'autres cours, les ordinateurs ne sont tolérés en classe que comme outils de prise de notes et ne doivent pas servir à naviguer librement sur Internet. Ayez conscience que l'écran fait barrage entre l'enseignant(e) et vous-même.

Tout comportement jugé inapproprié par l'enseignant(e) pendant les cours peut conduire à l'exclusion du cours et à des sanctions décidées par la commission pédagogique de la formation. Votre attention est notamment attirée sur le fait qu'aucune forme de bavardage n'est tolérée pendant les cours.

Toute absence non justifiée et tout devoir non rendu dans les délais peuvent avoir pour conséquence l'attribution de la note « défaillant » (dans ce cas, la moyenne du semestre ne sera pas calculée par le logiciel et le semestre ne sera pas validé).

Tout **plagiat** et tout autre type de **tricherie** ou **fraude** aux devoirs et aux examens peut conduire au passage devant la commission de discipline (la sanction pouvant aller jusqu'à cinq ans d'interdiction d'accès aux examens et aux concours nationaux).

N.B. Le **plagiat** est une violation de la propriété intellectuelle d'autrui. Dans le cadre des travaux universitaires, on considère qu'il y a plagiat lorsqu'un(e) étudiant(e) présente (intentionnellement ou non) un travail (oral ou écrit) comme étant le sien, alors qu'une autre personne en est l'auteur. Le plagiat est un délit, ce qui signifie que quelqu'un qui s'est rendu coupable d'un plagiat est passible de dommages et intérêts (droit civil) et risque – outre des sanctions prononcées par des instances universitaires – une peine d'amende pouvant aller jusqu'à 150 000 euros et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans (droit pénal).

Divers protocoles (notamment l'usage des guillemets et d'autres procédés typographiques) permettent d'indiquer clairement que tel ou tel passage – quelle qu'en soit la longueur – ne vient pas de l'étudiant(e) qui présente un travail pour obtenir une note, mais d'une source distincte (source qui devra être explicitement identifiée). Ces protocoles sont expliqués et commentés dans le cadre de l'UE « Méthodologie » au semestre 1 (et au semestre 3 pour les étudiant(e)s admis(es) directement en Master 2).

Il n'y a pas de compensation entre semestres ; un(e) étudiant(e) qui ne valide pas tel ou tel semestre peut solliciter une autorisation de réinscription pour l'année suivante auprès de la commission pédagogique de la formation. Votre attention est cependant attirée sur le fait que cette autorisation **n'est absolument pas automatique** et que la commission pédagogique **ne l'accorde qu'exceptionnellement**, après examen du dossier qui lui est soumis.



photo : Nicole Cholewka



Journée organisée dans le cadre du Master 2 sciences du langage,
parcours sémiologie et linguistique appliquée

JEUDI 6 JUIN 2019

SITE DES CHÊNES 2, SALLE 217, CERGY-PONTOISE

de 13h30 à 17h

Les sciences du langage : quels métiers ?

● ● ● ● ● ● ● **PROGRAMME** ● ● ● ● ● ● ●

À partir de 12 h : Accueil – Buffet (salle 110)

13h30 -15h30

● ● ● ● **Les sciences du langage et les études qualitatives,
la communication institutionnelle ou de marque**

Sandrine GRAF, linguiste, doctorante Cifre, NEOTOPICS, PARIS
(agence conseil en stratégie corporate et maison d'écriture)

Xavier METZGER, linguiste, docteur en sémantique, CORDUROY, PARIS
(société d'études qualitatives et de naming), enseignant en Master 2 sciences
du langage à l'université de Cergy-Pontoise

15h40 -17h

● ● ● ● **Les métiers de la linguistique à l'ère du numérique
et des réseaux sociaux**

José COCH, linguiste, directeur des projets et services, PROXEM, PARIS
(éditeur de logiciels d'analyse sémantique des données textuelles pour
l'entreprise)



Photo : Dalia SAIGH, M2 2015

M. le professeur Jean PRUVOST, fondateur du Master *SCIENCES DU LANGAGE* à l'Université de Cergy-Pontoise, avec quelques étudiants de la promotion 2013-2015, dans la bibliothèque du laboratoire LDI (*Lexiques, Dictionnaires, Informatique*), au printemps 2015... Le LDI est devenu, en 2018, l'équipe d'accueil EA 7518 « LT2D » (*Lexiques, Textes, Discours, Dictionnaires : Centre Jean Pruvost*) dirigée par M. le professeur Christophe REY.

Master Sciences du Langage

CY Cergy Paris Université, UFR Lettres & Sciences Humaines
33 boulevard du Port, 95011 CERGY-PONTOISE CEDEX
gestionnaire pédagogique : valerie.godicheu@cyu.fr
01 34 25 64 35 bureau 100, bâtiment Chênes 2

LinkedIn (groupe privé répertorié) : Master *Sciences du Langage* (CY Cergy Paris Université)

<https://www.linkedin.com/groups/12892163/>

Instagram : @mastersdlcy

X : @Master_SDL_CY

photo : Thierry Tytus



CY Cergy Paris Université - UFR Lettres et Sciences Humaines - CRD 09/04/2022